



Conseiller technique PC-Réseau (sfpme)

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

Durée: 2 ans

stage obligatoire

**Plus d'informations : 0800 85 210 -
info@efp.be**

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admise à la formation de Chef d'entreprise, la personne qui a satisfait à l'obligation scolaire (avoir 18 ans au 31/12 de l'année d'inscription) et qui répond à l'une des conditions ci-après:

- être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique;
- être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes;
- être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel;
- avoir réussi un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Formation en chef d'entreprise

Description

Le technicien PC a une bonne connaissance des systèmes d'exploitation (XP, Vista, Linux, MAC...) en vue de gérer, conseiller et assister techniquement l'utilisateur et, de manière globale, l'entreprise.

Il est capable d'implémenter et d'intégrer les données et les technologies modernes liées à un réseau informatique de PME avec toute sa connectique. Il maîtrise les bases des protocoles de la suite TCP/IP avec les applications concrètes et le routage de base. Les bases de Windows Serveur et Active Directory lui sont acquises.

De plus, il comprend les concepts et les méthodologies liés à la sécurité informatique afin de garantir la protection maximale pour les utilisateurs et l'entreprise. Il connaît les bases du modèle OSI et des normes IEEE, EIA/TIA.

Il assure le dépannage, l'entretien préventif, la maintenance des matériels informatiques. Il recherche les causes de pannes et y remédie dans des délais les plus courts possibles. Il installe des logiciels spécifiques et appropriés à l'entreprise et des équipements propres aux réseaux locaux équipés avec ou sans fils.

Débouchés

La personne ayant réussi la formation en chef d'entreprise pourra soit travailler en tant qu'indépendant soit en tant que salarié dans une PME, comme technicien informatique ou conseiller technique PC et réseau. Après avoir suivi avec fruit la formation de conseiller technique PC réseau (X41), la personne qui le désire a la possibilité de poursuivre avec un perfectionnement d'une année en « gestionnaire en réseaux télématiques (X58) ».

Qualités

Le technicien PC s'adapte à des technologies et équipements nouveaux et effectue régulièrement une veille technologique.

Outre les aptitudes techniques, une série de prédispositions sont nécessaires à l'exercice de cette profession : avoir une bonne résistance au stress, avoir le sens de la communication, être flexible, avoir l'esprit d'analyse, savoir travailler en autonomie mais aussi savoir collaborer.

La personne devra entretenir une bonne relation avec le client et devra travailler avec précision et fiabilité. Le technicien PC possède de bonnes capacités relationnelles en vue de faciliter les échanges avec les utilisateurs et la clientèle.

Détails sur la formation

Organisation de la formation :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 30 heures semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 heures semaine).

Organisation

Durée : 2 années.

Horaire : les cours sont organisés en soirée et/ou le samedi, mais dans certain cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : 31/10

Pratique en entreprise via une convention de stage : Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
 - d'un contrat de travail;
 - d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).
- Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :
- titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession;
 - titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession;
 - occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Programme de cours :

Cours professionnels :

1ère Chef d'entreprise

Anglais (40h)

Création d'entreprise, Droit & Législation secteur TIC (26h)

Bases réseaux - protocoles (56h)

Operating Système et Logiciels (92h)

Labo diagnostique et maintenance (92h)

Système Linux/Unix (32h)

Comptabilité et gestion financière (32h)

2ème Chef d'entreprise

Anglais (40h)

Création d'entreprise, Droit & Législation secteur TIC (12h)

Comptabilité et gestion financière (18h)

Fiscalité (12h)

Gestion commerciale (8h)

Projet d'entreprise, Esprit d'entreprendre (12h)

Administration serveur (72h)

Bases réseaux - protocoles (92h)

Gestion technique et green des projets IT (24h)

Labo diagnostique et maintenance (36h)

Système Linux/Unix (44h)

A terme, je serai capable de... :

- Mettre en œuvre des systèmes d'exploitation et d'environnement informatique ;
- Mettre en œuvre un réseau local informatique ;
- Mettre en œuvre un système LINUX/UNIX ;
- Mettre en production et dépanner des réseaux Windows 2003 ;
- Assurer la maintenance d'un parc informatique ;
- Créer sa propre activité professionnelle et en maîtriser les aspects de gestion (comptables, financiers et fiscaux).

Plus d'infos ?

Déléguée à la tutelle : Stéphanie OVART - Tél 02/370.60.32

Assistante : N. LISEN - Tél 02/370.60.43

mail : sfpme19@spfb.brussels